

## SYSTÈME DE DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET MESSAGER

Le 1er novembre 2016

No de dossier : 540603-11

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet :**

- ↓ **Demande d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec visant l'adoption des normes de fiabilité relatives à la protection des infrastructures critiques (Normes CIP)**
- ↓ **Dossier de la Régie : R-3947-2015, Phase 2**
- ↓ **Déroulement de l'audience**

---

Chère consœur,

Suivant la lettre de la Régie de l'énergie en date du 14 octobre 2016 concernant le dossier mentionné en rubrique, notre cliente, Rio Tinto Alcan inc. (« **RTA** ») confirme sa disponibilité pour l'audience des 3, 4 et 8 novembre 2016.

RTA ne prévoit aucun moyen préliminaire.

RTA présentera une preuve testimoniale d'une durée de **4 h 00**. Le panel de RTA sera composé des personnes suivantes :

- M. Marc Fortin, Ingénieur à la planification du réseau Énergie électrique (RTA). Son témoignage portera sur les aspects techniques des installations et du réseau de RTA;
- M. Pierre Dubois, Spécialiste, systèmes de contrôle & réseaux informatique Énergie électrique (RTA). Son témoignage portera sur le centre de conduite du réseau de RTA et les communications avec Hydro-Québec;
- M. Loreto Sarracini, President, Principal Consultant (AESI). Son témoignage d'expert portera sur le Rapport AESI et commentera la preuve soumise par le Coordonnateur de la fiabilité (le « **Coordonnateur** »);
- M. Joel Charlebois, Vice President, Regulatory Compliance Services (AESI). Son témoignage d'expert portera sur le Rapport AESI et commentera la preuve soumise par le Coordonnateur;

- M. Ron Faisetti, Senior Regulatory Policy Advisor (AESI). Son témoignage d'expert portera sur le Rapport AESI et commentera la preuve soumise par le Coordonnateur.

RTA propose de commencer sa preuve le 3 novembre entre le témoignage des représentants du Coordonnateur et celui de son expert. Le début de la preuve portera sur le centre de conduite du réseau et les communications. Veuillez noter que M. Pierre Dubois (RTA) n'étant pas disponible le 4 novembre, RTA propose de suspendre sa preuve en demande pour permettre à la Régie ou au Coordonnateur de poser en priorité leurs questions à M. Dubois sur le centre de conduite du réseau et les communications le 3 novembre. La preuve de RTA se poursuivra pour le reste de la journée du 3 novembre et se poursuivra le 4 novembre en matinée, le cas échéant.

Une durée de **2 h 30** est prévue pour le contre-interrogatoire des témoins du Coordonnateur.

Pour son argumentation, RTA prévoit une durée de **2 h 00**.

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

**Dentons Canada s.E.N.C.R.L.**



Pierre D. Grenier

PG/cb

c.c. Me Jean-Olivier Tremblay  
HYDRO-QUÉBEC, Affaires juridiques

Me Paule Hamelin  
GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., S.R.L.